

Xynthia et Edora,

ou

le banquier et le vimaire.

Jacques Maillard

Octobre 2012, La Couarde sur Mer

I) Une soirée Réthaise

La presse et les médias nationaux, si prompts à déceler les oppositions et les manifestations lorsqu'elles se passent dans certains pays, ou pour certaines causes, n'ont guère relaté ce mouvement de fond qui anime l'île de Ré depuis des mois.

Les réunions se succèdent, dans cette île de 18000 habitants permanents, réunions de 500 personnes à la Couarde, 800 à Ars, 750 au Bois, entre les élus et la population.

Le journal local, le « Phare de Ré », est très discret. Appartenant à un oligarque bien ancré dans le système, bel exemple de la gôche caviar, il suit la consigne car nul ne doit porter son regard sur cette île, s'il est au delà du pont, et sur l'île elle même, mieux vaut que le minimum de personnes ne s'inquiète.

Suite aux péripéties visant à nous déposséder (voir la lettre aux ministres sur le réchauffement climatique), j'assiste à la dernière réunion au Bois, dans la salle des fêtes pleine (environ 800 personnes).

« Bonjour les réthais, les résidents secondaires, les touristes, les visiteurs et les RG », introduit le maire de Loix, président de la Communauté des communes de l'île de Ré, Lionel Quillet. La quasitotalité des maires de l'île sont à la tribune

Suit une démonstration de la problématique, le nord de l'île de Ré menacé d'abandon, les contradictions de l'Etat qui impose de protéger les digues à Xynthia+ 20 cm, et, aux communes et particuliers, veut imposer une norme due « au réchauffement climatique » de Xynthia+60cm.

Comme les « principes de précaution » et la « sécurité publique » sont invoqués, cela signifie aussi que le construit est aussi impacté et donc menacé de remise en cause de son habitabilité. D'où une carte présentée par Lionel Quillet montrant cet impact de Xynthia+60 sur les constructions de l'île de Ré.

Les maires ont alors été traités de « menteurs » par la préfète de Charente Maritime dans le phare de Ré (article toujours en ligne). On trouve, sur le site du « Phare de Ré », un commentaire d'un élu d'une grande ville de banlieue montrant au contraire que la préfète est, elle, dans l'erreur, et semble méconnaître la jurisprudence et le droit. Mais les maires s'imaginent sans doute (à tort bien sûr) que s'ils attaquaient la préfète en diffamation, ils seraient victimes de représailles sournoises : subventions supprimées, classes fermées (il y a en a une qui ferme à la Couarde...), difficultés juridiques, administratives ou techniques... Pourtant le phare de Ré, toujours du « bon côté », s'indigne encore : « une préfète à abattre », dans un de ses numéros suivants...

Le différend porte notamment sur le fait que la préfecture veut imposer une diminution drastique du « résiduel constructible », au prétexte de la « saturation des capacités d'accueil » et de la « sécurité publique ». Ces arguments, soutenus par les écologistes locaux (EELV) et les associations « environnementalistes » locales s'intitulant pour la « préservation des sites », mais qui devraient plutôt s'intituler « pour que le fait que nous ayons une résidence secondaire dans l'île de Ré reste un privilège, et que ce privilège soit encore plus élitiste ». Ces associations sont regroupées dans l'« EPIR » (Ensemble Pour l'île de Ré). Ce fameux résiduel constructible, c'est simplement ce qui reste, dans les zones déjà urbanisées (selon les PLU et tous les règlements en vigueur), dans les

cours, les jardins, les terrains artisanaux et autres espaces non construits, mais constructibles en regard de tous les droits de leurs propriétaires (particuliers, coopératives, communes, entreprises). Il ne s'agit en aucun cas des terrains agricoles ou forestiers (80 % de la surface de l'île, ce qui est très important pour un territoire littoral). Ce grand pourcentage de terres agricoles ou forestières est le désespoir des promoteurs, des investisseurs immobiliers et touristiques, qui assiègent les maires, ou plutôt les harcèlent, comme l'expliquait Lionel Quillet lors de cette réunion.

Mais pour que l'île de Ré vive toute l'année, et en particulier l'hiver, il faut que les enfants puissent se loger, les artisans, sauniers, agriculteurs, ostréiculteurs, petits industriels (caramels, bière, travaux publics, menuiserie, réfection de livres, chantiers navals...), artistes, puissent travailler. Ceci nécessite des terrains, des aménagements, ce qui est tout à fait possible et compatible avec les règles architecturales et sécuritaires (personne ne les conteste, sauf justement les grandes institutions privées, d'investissement touristique et industriel).

De plus ce « résiduel constructible », correspond à des droits, reconnus, de propriété : sur quels critères peut on accorder à l'un, ce que l'on refuse à l'autre ?

Si on invoque la sécurité, il faut savoir que cela implique :

1) Que la règle imposant par exemple de ne construire qu'à la cote 3,60, voire 3,80, et considérant qu'à 3,40 m on est en insécurité, signifie obligatoirement que la maison à 2,70, voire 2,40 n'est plus habitable.

2) Que le coût global de ces interdictions d'habiter est gigantesque en regard du coût des digues, ainsi que des coûts nécessaires pour diminuer les morts et les blessés sur les routes, les plages et l'estran, en temps « normal » : hélicoptère, ambulances, installation hospitalières, prévention et information du public, formation et embauche de personnels pompiers, sauveteurs et hospitalier. Les 200 ha dont la valeur est déclarée nulle correspond à une perte de valeur entre 400 millions à 800 millions d'euros, voire 10 fois plus si on doit évacuer l'habitat existant. Au contraire les nouvelles habitations prévues (dont des HLM) permettent aussi de contribuer à cette vie l'hiver, et donc au maintien de toutes ces infrastructures, et des digues.

3) Que l'argument sur la nécessité de permettre une évacuation rapide se retourne, car d'une part cette « capacité d'accueil », actuellement de 135000 en été, a tendance à diminuer par les interdictions et restrictions de camping (plusieurs milliers de places d'accueils supprimées), et d'autre part, il existe des vimaies « sismiques », comme celui de 1941, provoqués par des tremblements de terre, dont l'épicentre peut être proche (délai très court d'alerte) ou lointain (incertitude grande). L'existence de maisons à de nouvelles normes de plancher réhaussé est alors un gage supplémentaire de sécurité. L'augmentation relative de population, de plus étalée sur plus d'une dizaine d'année, si elle est vraie (car les nouvelles normes touristiques, la crise économique, le mauvais temps semble-t-il répétitif, ont plutôt tendance à faire baisser les visiteurs et les résidents), de l'ordre de 5 à 7 % n'est pas significative par rapport à une évacuation globale de l'île, si même elle devait s'avérer nécessaire, ce qui n'est pas du tout prouvée. Par contre une évacuation locale vers quelques refuges, pour les habitants des vieilles maisons, semble plus adéquate.

J'ai demandé à Monsieur Quillet, lors de cette réunion, quels étaient les documents scientifiques sur la base desquels ces prescriptions sont faites. La réponse fut claire : « il n'en existe aucun ». Dans un recours aux ministres concernés, j'avais demandé ces mêmes informations, et je n'ai reçu aucune réponse sur ce sujet. J'ai contacté la Commission d'Accès aux Documents Administratif (« CADA »), elle a aux dernières nouvelles « égaré » ma demande (envoyée par RAR)...

Les maires sont donc face à un tsunami prévisible de recours et d'attaques, venant des personnes qui se verront interdire de réparer, construire ou agrandir logements ou locaux professionnels, et de l'Etat qui les attaquera s'ils ne suivent pas leur « suggestions » qui sont en réalité des ordres.

En particulier les agriculteurs et sauniers, que l'on a forcé à faire transférer leurs locaux du centre des cités vers les périphéries, en général submersibles, doivent à terme abandonner ces locaux, donc leurs activités. Rappelons que l'île de Ré est artificielle, toutes les terres du canton nord, en dehors de certaines protubérances sableuses ou rocheuses, qui étaient des îlots et où se trouvent souvent les centres historiques, ont été conquises sur la mer.

Lionel Quillet évoque alors les propos tenus dans les hautes sphères régionales et nationales sur le fait que nos problèmes à Ré seraient des « problèmes de riches », qualifiant ainsi nos combats pour garder nos droits, nos terrains et nos maisons, issus de notre travail ou de celui de nos anciens. Ces

patrimoines sont de l'ordre de 400 000 euros par foyer, soit celui des ménages français en moyenne (statistique de l'INSEE, le patrimoine des français). A comparer avec celui des personnes étant ou ayant été dans les plus hautes sphères, européennes en particulier, ainsi qu'avec leurs revenus actuels et passés.

C'est alors qu'une personne intervint, manifestement un grand magicien de la parole. Il exposa que la préfète avait parfaitement raison et que nous tous, en dehors des quelques supporters qu'il avait amenés pour l'applaudir, ne comprenions rien. Après les sifflement d'une autre partie de la salle, Lionel Quillet lui répondit (de mémoire) : « Monsieur Salez, vous savez tout, vous avez été une personne très importante à Bruxelles, vous êtes un expert en développement rural, et nous ne sommes que de pauvres petits élus... »

Qui est donc Monsieur Salez ?

II) Voyage en Salésie :

1) Rencontre avec EDORA

Je me mets donc à « surfer » sur internet, me trompant d'orthographe : Sales...tout ce qui est à vendre, Salais, Salés... Puis le bon nom et prénom apparaissent « Patrick Salez ». Je joins alors les deux concepts : « Patrick Salez, EU », et là apparaissent des choses intéressantes. Je regarde aussi sur le site du Phare de Ré. Est-il socialiste ?, est-il EELV (qu'il soutient aux dernières législatives) ?, je ne le sais pas. Il est l'un des dirigeants de l'EPIR, et à ce titre il a promis lors de cette réunion qu'il attaquerait le SCOT (« Schéma d'Aménagement et de Cohérence Territoriale ») si le « résiduel constructible » (c'est à dire la constructibilité de nos terrains) n'est pas réduite au moins de 200 à 50 ha. Avant de prendre, il y a moins d'un an, sa retraite, il était l'un, voire le directeur à la Commission Européenne en charge de « la cohérence territoriale » et « l'aménagement rural ». Patrick Salez a commandé, suivi, participé (il est pour cela remercié) une recherche « européenne » sur le développement des opportunités en Europe pour les zones rurales, « European Developing Opportunities for Rural Areas », EDORA

dont les rapports sont disponibles sur le site EPSON. Ces rapports sont en anglais, sauf le rapport final qui est traduit en français, et téléchargeable (PDF).

Il est rédigé par des universitaires (pas de personnes de terrain, agriculteurs notamment), et venant essentiellement de l'Europe du Nord (français et Italiens en sont absents)

La lecture en est difficile, et longue. Le rapport commence même par un dictionnaire (« glossaire ») pour comprendre leur jargon. Par exemple « métarécit » ou « néoendogènes », pour décrire les paysans ruinés qui essaient de survivre sur leurs terres ancestrales en multipliant les activités...

Le rapport a vocation de « structurer » la « nouvelle économie rurale » (voir le dictionnaire).

Il s'inscrit d'emblée dans une perspective :

De marché totalement ouvert, international et hyper concurrentiel, donc de la mise en oeuvre du « Consensus de Washington », c'est à dire d'une politique ultralibérale, telle que celles préconisées par le FMI et l'OCDE (d'où l'invocation du « nouveau paradigme rural » de cette dernière organisation).

1) Où l'état « social » (« welfare state ») a été remplacé par un « tout privé » (« open market »), où les seules lois sont celles du marché, tout étant vu dans une Europe totalement intégrée et ouverte sur le monde, politiquement et économiquement. De grandes « régions transfrontalières » sont devenues la base de l'administration...

2) Où les travailleurs se séparent deux communautés, les uns bien payés, avec un contrat permanent, et le restant flexible, insécure et mal payé. Les tâches sociales, notamment d'enseignement et de santé, que le privé refuse de faire et que l'Etat abandonne, seront prises en charge par les organismes de charité, associations, églises, etc

EDORA définit 3 zones :

1) Les zones « consommées » par la ville (exemple le plateau de Saclay, ou la périphérie de La

Rochelle). Les riches terres agricoles disparaissent sous le béton ou sont transformées en nouveaux quartiers d'habitation.

2) Les zones « d'agrobusiness », consacrées à la production de « fibres et de nourritures », exportables sur le marché « international », production ultra compétitive. Ces zones n'ont absolument pas pour vocation d'assurer la nourriture à la population ou d'assurer la sécurité alimentaire, mais simplement d'être une source de profits

3) Les zones de « métarécit », dont la production agricole est non compétitive et qui doivent seulement être orientées vers le « tourisme, loisirs et récréations ». Evidemment il ne peut s'agir que d'un tourisme orienté vers le « marché international » et qui doit être « compétitif ». Et dans ce « marché international », il y a une « demande croissante » pour des « expériences authentiques dans les paysages, les activités et la culture » (la version anglaise est plus explicite). Le paysan, le rural est appelé dans le « métarécit », à être « multifonction », c'est à dire à participer à mettre en place ce spectacle et cette ambiance « authentiques », « écodurable » et « verts » que l'on vendra à des touristes venant de l'autre bout de la planète qui seront pris en charge depuis la sortie de l'avion et jusqu'à sa remontée dans ce dernier. Les paysages, les produits, les attractions locales doivent avoir pour unique but de soutirer le maximum d'argent de ces clients friands d' « expériences vertes et d'authentiques », totalement dépendants de leur « opérateur de tourisme », international bien sûr, dans le minimum de temps et avec le moins de frais possible. C'est ce que l'on appelle « la compétitivité maximale », au sens de l'investisseur bien évidemment. Les « biens publics » (paysages, folklore, traditions, services publics ...) ne seront vus que dans leur potentialité de rentabilité en regard à cette nouvelle vocation économique, à savoir ce tourisme « vert et culturellement authentique ».

Dans cette optique, les périurbains, les résidences secondaires de la classe moyenne française, les hôtels et locations bas de gamme, les campings, les activités non inscrites dans la culture « authentique », sont de la consommation d'espace non désirable pour la « nouvelle économie rurale » (ils ont évité « nouvelle économie paysanne », NEP). Il est nettement préférable de leur substituer des « espaces écodurables », c'est à dire forestiers, humides, déserts. Ceci réjouit les écologistes extrémistes, qui se rallient donc au projet.

Dans cette approche l'effet de serre, appelé le « changement climatique » (pour masquer son caractère artificiel) est identifié comme un élément précieux, une « opportunité » (sic) pour mettre en oeuvre cette politique. Il va, selon certains experts, anéantir les agricultures du Sud, par les sécheresses et les accidents climatiques (incendies, tornades, inondations...). Par contre il devrait alors permettre un développement merveilleux de l'agriculture au nord (l'Allemagne a déjà dépassé la France pour sa production agricole!). Il permet ainsi de justifier, par les contraintes qu'il est sensé introduire, d'imposer de grands changements au milieu rural. Il apparaît comme le prétexte adéquat, que ce soit le long du littoral, des berges des cours d'eau ou dans l'arrière pays, pour une nouvelle orientation de la politique agricole, des territoires, et de l'énergie. Le rapport évoque (p53) au passage une « nouvelle transition énergétique » avec un passage massif à l'énergie nucléaire, mais sous une « nouvelle forme » (l'achat massif de réacteurs aux USA?). 4 scénarios sont examinés, les plus probables étant d'ailleurs le refus de gérer l'effet de serre autrement que d'en faire profiter les investisseurs internationaux privés.

Dans les pays du Sud, le principal, voire le seul espoir, en dehors de la « consommation d'espace », reste dans le « métarécit », pour mettre en oeuvre cette « nouvelle économie rurale » fondée sur le « tourisme, récréation et loisirs ». A cet effet il est nécessaire :

1) de disposer d'infrastructures pour accueillir les nouveaux touristes, infrastructures de transports (en particulier aéroports accueillant des nouveaux longs courriers, même de façon rudimentaires, charters essentiellement, héliports pour le haut de gamme), infrastructures de sport (golfs, marinas) et de santé (Thalassothérapie), infrastructure hôtelière adaptée (pas des 2 étoiles familiaux). Il faut pouvoir donner une offre « globale » aux touristes internationaux (voir le Monde Diplomatique de juillet), avec le confort maximum (nourriture internationale, climatisation...).

2) Il faut pour s'adapter aux désirs de la nouvelle classe mondiale dominante et possédant

suffisamment de moyens financiers (les « bobos » enrichis récemment, à prétention culturelle et à mauvaises conscience, si on traduit en langage usuel) leur proposer des expériences « vertes et culturelles ». les habitants de ces régions exclus de cette nouvelle économie rurale, qui refusent ou ne peuvent « s'adapter » (en devenant des serviteurs des investisseurs ou des fournisseurs extrêmement précaire des entreprises internationales) devront immigrer dans les grandes villes industrielles (du Nord essentiellement), où il y a, éventuellement, du travail de salarié déqualifié. Les activités agricoles, industrielles, maritimes, hôtelières ont donc pour vocation soit d'être vendues à ces gros opérateurs internationaux, soit en être des soustraitants, soit disparaître car « consommant de l'espace ». L'espace « inutile » doit devenir sauvage, c'est à dire une réserve de « biodiversité », permettant de donner une face « écologique » (green, verte en anglais), à cette nouvelle économie rurale en complétant l'« expérience authentique » par un environnement bucolique (« écodurable ») pour ces touristes aisés.

Rappelons donc que cette « nouvelle économie rurale » est le complément de cette politique européenne et nationale qui a aujourd'hui conduit la France à être derrière l'Allemagne pour sa production agricole, instituant une très dangereuse dépendance alimentaire à notre pays, amenant la misère dans les campagnes (20 % en dessous du seuil de pauvreté) et amenant des prix exorbitants dans les rayons des magasins d'alimentation pour le peuple français

J'avais ainsi entendu, dans le début des années 1990, un ancien membre du cabinet d'un ministre écologiste nous déclarer que : « dans 20 ans, toute la bouffe sera importée ».

On peut alors se poser la question, pour qui ?, au bénéfice de qui ?

2) En voyage d'Etudes avec l' « IHEDATE »

Google nous indique en plus un nouvel espace intéressant. Il existe en France, soutenu et mis en place par de nombreuses institutions privées et administrations publiques, un « Institut des Hautes Etudes pour le Développement et l'Aménagement des Territoires en Europe », dont les conseils scientifiques, d'administration, les intervenants, rassemblent des personnes très diverses, et certaines déjà fort connues, aux « compétences » fort variées.

Le but de cet institut est de former, ou plutôt de formater, responsables, élus, à qui l'on souhaite manifestement faire partager, pour bien l'appliquer, cette politique de « nouvelle économie rurale » (NER), de « gestion des territoires », telle notamment décrite par EDORA.

Un voyage d'étude est prévu pour chaque promotion, en Europe du Nord bien sûr, si possible en Allemagne (« le pays dont on jalouerait la réussite », selon le rapport édifiant du voyage en Bade-Wurtemberg).

Pour ce qui concerne les intervenants, leur CV (mis en ligne), la liste de leurs fonctions passées et présentes, leurs compétences et leurs positions politiques sont éloquentes :

1) En premier lieu les experts du CNRS et du GIEC sur le changement climatique (« opportunité » pour la NER). Qu'y disent ils ?, faut il évacuer les populations ? Quelles sont leurs conclusions ? Car il est indispensables que tout cela soit exposé au plus grand nombre, sur la place publique, avec arguments scientifiques, débats contradictoires, confrontation scientifique.

Soit :

- ils ont des informations précises, alarmantes, et toute la population doit être alertée, ce qui n'est pas le cas

- ils ne peuvent rien prédire avec certitude de l'agenda des catastrophes prévues et les clients et les soutiens de l'IHEDATE se servent de leurs prédictions pour utiliser celles qui les arrangent au mieux.

Dans ce dernier cas, ils servent d'alibi scientifique, leurs prédictions actuelles correspondent à des scénarios aussi divers que les politiques mises en oeuvre par les gouvernements.

2)) Des représentants du monde des banques et des affaires, en particulier des banques Lazard et Goldman Sachs, des cabinets d'affaires internationaux basés aux USA (Crealy Gottlieb, un millier

d'avocats dans le Monde, dont une centaine à Paris, une centaine à Washinton 500 à New York, etc...)

3)Des représentants des institutions internationales (OCDE, FMI, UE- Patrick Salez notamment), des instituts patronaux (Institut Montaigne)...

4)Des représentants de la grande industrie

5)Des membres de la haute administration , en particulier Mme Abollivier, seul préfet y participant, le responsable de l'opération sur le plateau de Saclay... Le CV de Mme Abollivier nous apprend qu'elle fut fonctionnaire du parlement européen au sein du parti libéral.

6)Des experts en tout genre, dont un sociologue « pédagogue » très proche de Claude Allègre (il faisait partie, à ma connaissance, de son cabinet). Il avait fait muter dans un placard un des chercheurs du laboratoire dont il était le directeur suite à un rapport de recherche sur la violence dans les écoles du 93 dont les conclusions ne lui plaisaient pas, qui contrait la politique gouvernementale, et dont il n'avait pu empêcher la publication. J'y retrouve aussi un ancien membre du cabinet de Dominique Voynet qui défendait en 1997 un projet de « réacteur nucléaire innovant » (alors qu'ils demandaient et obtinrent la fermeture Superphénix), projet dont j'étais chargé de faire la contre expertise. J'ai du en réfuter les principes, en montrer la dangerosité (voir l'audition au siège du PCF en juillet 1997 sur Superphénix et le rapport 3491 de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Techniques sur le projet appelé « Rubbiatron »), avec les conséquences logiques.

7)Des élus et membres de divers partis, dont les socialistes, écologistes, libéraux.

Chacun y pourra reconnaître les siens.

Je me suis donc intéressé à ce que Goldman Sachs, très importante institution bancaire internationale, (avec la banque Lazard) pouvait chercher dans un tel contexte. Je tapais donc « Goldman Sachs Turism » (en anglais bien sûr).

Rappelons que Goldman Sachs est impliquée dans le gouvernement des USA, dans au moins 2 gouvernements européens et dans la « gouvernance » de l'UE (Monti, premier ministre Italien, ancien commissaire européen et Papademos, premier ministre grec et Draghi, président de la BCE en ont été salariés). Goldman Sachs a « aidé » la Grèce à surévaluer sa monnaie lors de la rentrée dans l'Euro (Draghi était alors président de Goldman Sachs Europe et Papademos président de la banque centrale Grecque), ce qui est à la base de sa faillite actuelle (son agriculture, son tourisme, son industrie, furent cassées par cette surévaluation monétaire).

Un séminaire interne dont on a les transparents nous donne un aperçu :

1)Les classes moyennes des pays du nord (Europe, USA, Japon) sont ruinées par la crise, donc ce n'est plus le client intéressant qui doit orienter nos investissements.

2)Au contraire les classes moyennes des BRICS (Brésil, Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud) représentent les marchés d'avenir. Ceux qui possèdent du pouvoir d'achat intéressant dans ces pays, sont les classes « moyennes hautes » ou « hautes ». Elles demandent en particulier du « luxe et du tourisme ». Il leur faut des infrastructures (hotels haut de gamme, aéroports, golfs,...) et des expériences (« vertes et authentiques », selon EDORA.). Déjà en Grèce et à Chypre un ancien de Goldman Sachs est le plus grand propriétaire de terrains face à la mer... et a reçu un prix de GS pour ses exploits, of course.

III) Le Mariage de Xynthia et EDORA

Retour à Ré . Et à son métarécit (approche néoendogène?).

La Charente Maritime serait-elle donc un territoire « prototype » pour faire un premier essai des prescriptions d'EDORA. , à savoir la transformation de territoire ruraux vers la NER (nouvelle économie rurale) en instrumentalisant le réchauffement climatique ?

Etudions cette hypothèse (tout en se souvenant qu'EDORA est valable pour toute l'Europe, et que d'autres régions de France, celle du sud de la Bretagne par exemple, pourraient en être aussi la cible)..

Xynthia et le changement climatique sont alors des « opportunités » pour mettre en oeuvre, à Ré et sur nos côtes charentaises, le « métarécit », puisque la production agricole n'y est guère favorable à cet « agrobusiness ». Par contre le charme des îles, leur réputation mondiale (les constructions labellisées UNESCO dues à Vauban, les tours de La Rochelle, la notoriété de Fort Boyard grâce à des « performances télévisuelles internationales » ...) donne à ce coin de France les qualités nécessaire à l'approche « globalnarrative » du « métarécit », l'authenticité et l'écodurable (surtout si on laisse marais et champs à l'abandon et à la multiplication des lapins, oiseaux et serpents).

Pour ce faire, il faut

1)Disposer d'infrastructures, en particulier un aéroport pour accueillir les « nouveaux touristes ». Il ne faut pas qu'ils doivent perdre une journée ou une demi journée dans un train ou un bus. Donc il faut une piste à moins d'une heure des sites touristiques cibles (les îles en particulier), pistes pouvant accueillir les longs courriers, soit de 3km au moins. Donc, comme une oligarque a réussi à faire classer ses terrains en bout de piste de l'actuel aéroport de Laleu, au nord de la Rochelle, on va en construire un nouveau entre Rochefort et la Rochelle. Evidemment, il n'y a aucun intérêt dans l'actuelle situation à sa construction, mais dans le futur, nos « visionnaires » en voient une grand nécessité.

2)Il faut sécuriser les côtes, en particulier de l'île de Ré, mais pas trop, pour pouvoir par la suite justifier de l'arrivée d'un « chevalier blanc », sous la forme de « partenariat public-privé », ou d'investisseur internationaux (Troika FMI, UE, BCE, bien connus en Grèce et en Espagne), ou encore de « nouveau projet fédérateur » ... L'Etat ayant fait auparavant l'essentiel de l'investissement et en empêchant si nécessaire aux communes de Ré de faire le complément si cela leur venait à l'idée. Alors qu'on impose une cote Xynthia+60 aux particuliers et aux communes, l'Etat se limite a Xynthia+20 pour les digues, alors que Xynthia+60 ne changerait pas significativement le coût des ouvrages. Soit l'Etat ne croit pas aux 60cm, soit il sabote délibérément la protection (note de fin septembre : l'Etat reviendrait à Xynthia+20cm pour tous, en attendant d'autres prétextes ou d'autres prescriptions, permettant de tout bloquer comme prévu à partir du 1er janvier 2013) .

3)Il faut expulser le maximum de gens et d'activités des zones convoitées (et en particulier de l'île de Ré) par une politique bien ciblée. Ce n'est pas pour évacuer en cas de vimaies qu'il veulent « réduire la capacité d'accueil » et « diminuer les populations vulnérables », mais pour préparer un tsunami financier visant à installer une autre forme d'activité et de tourisme. Je me souviens l'année dernière, lorsque le parlement grec vota un nième plan de destruction de leur pays et de leur économie. CNN commenta par la phrase suivante « maintenant ils peuvent vendre leurs îles et leurs plages ».Récemment la « Troika » (UE, FMI, BCE) aurait demandé, pour « faire des économies dans les dessertes maritimes, l'approvisionnement en énergie et nourriture, et en mesures de sécurité », l'évacuation de toutes les îles peuplées de moins de 150 habitants (une fois évacuées, on pourra plus facilement exproprier et les vendre). La connivence entre les banques et les assurances est souvent à la base de spoliation violente : si notre maison ne peut être reconstruite, suite à un sinistre, alors elle n'est plus assurable, donc non vendable, et donc rachetable à bas prix par les investisseurs, qui eux auront les moyens financiers, juridiques, politiques, pour faire profiter leur capital immobilier. Il faut rappeler que des masses très importantes de capitaux internationaux cherchent à s'investir dans des opérations sûres, massives et lucratives, et pour une à deux décennies, ni plus ni moins. Il faut aussi souligner les liens très important qui existent aujourd'hui (hier c'était interdit) entre les banques d'investissement et les compagnies d'assurance. Aux USA, la compagnie d'assurance AIG est l'une des initiatrices de la crise des subprimes qui conduisit au déclenchement de la grande crise de 2008.

4)Il faut faire baisser au maximum la valeur des terrains et des habitations. Pour ce faire, l'utilisation du « principe de précaution » et de la « sécurité publique » permet d'anéantir la valeur des terrains et des maisons, devenues non vendables, non transmissibles, car non assurables, non reconstructibles. Un « chevalier blanc », très généreux, pourra donc les racheter à bas prix, tout en étant accueilli à « bras ouverts », les maisons étant bradées en réalité.

5) Les diverses activités agricoles, maritimes, industrielles et artisanales, ne présentent aucun intérêt pour ce « nouveau tourisme », sauf un résiduel « authentique » (« éco musée de production de vin, de sel, d'huître...etc »). Comme le principe de ce « tourisme international » est justement des « produits intégrés », de la nourriture, des souvenirs, du logement, des activités, il faut au contraire faire disparaître ces activités, car il est très difficile de les mettre en totale dépendance (lire le Monde Diplomatique de juillet, sur l'Indonésie bien sûr). La transformation de la plus grande partie de l'île en terrains sauvages, humides ou forestiers, aura des conséquences désastreuses sur l'existence même de l'île (artificielle, rappelons le) : les canaux non entretenus, les digues et les dunes minées par la faune et la flore, exploseront après quelques décennies sous les coups de boutoir des tempêtes d'hiver. Déjà les dégâts de Xynthia ont été en partie dus au mauvais entretien des digues. Mais tant que les investissements resteront rentables, c'est à dire sur quelques décennies, on laissera les visiteurs venir. Puis, un jour, progressivement ou soudainement, l'île redeviendra l'archipel qu'elle était il y a des siècles, mais l'investissement ayant été largement récupéré (le retour sur investissement), les investisseurs abandonneront alors leur proie, pour aller ailleurs, laissant comme toujours ruines et dévastations

6) Le patrimoine « UNESCO » (Vauban, La Rochelle) est très important pour attirer ces nouveaux touristes internationaux. Il faut aussi que ce soit une expérience « verte », d'où la nécessité de libérer le maximum d'espace, en dehors des lieux d'accueils (hôtels, magasins, restaurants, thalassa, marina, sports). Bien sûr, même s'il reste alors des élus locaux dans l'île (la réforme prévue des administrations territoriales devraient progressivement les remplacer par des fonctionnaires de partis nationaux agissant dans le cadre de grandes entités, sous prétexte d'optimisation des moyens), aucune opposition à ce plan ravageur, s'il n'est pas combattu à la base, ne pourra l'empêcher d'aller à son terme, c'est à dire à une exploitation rapace durant quelques décennies de l'espace, puis un abandon lorsque le non ou le mauvais entretien des digues, des dunes, des marais, des canaux, laissés à une nature féroce et sans les hommes qui depuis des siècles la contenaient et la maîtrisaient, rappellera par des catastrophes aux investisseurs et aux assureurs, qu'ils doivent aller ailleurs.

7) Seuls les propriétaires très influents et très riches échapperont, peut être, à un tel projet, les autres n'y ayant pas leur place, même s'ils croient en profiter dans un premier moment.

IV) Conclusion : Authenticité et Héritage

L'authenticité de Las Vegas ou de Disney Land, l'écodurable excluant l'homme sont l'avenir radieux promis par ces rapports et leurs promoteurs pour les espaces ruraux non consommés par la ville ou l'agriculture intensive ultra productiviste.

En finissant ces lignes, je me souviens de la fanfare municipale, les jours de joies, 14 juillet, 15 août, les jours de peine, 11 novembre. Je ne l'ai pas entendu ces dernières années, un concert dans le kiosque la remplaçant le 15 août. Les Goldman Sachs et autres Edoristes en inventeront sans doute une à nouveau, pour les touristes de Pékin ou de Sao Paulo, quitte à déguiser émigrés et réfugiés servant de « figurants » pour le spectacle.

Mais quel est cet attroupement devant la mairie ? Drapeaux, cuivres, tambours ?, et les costumes de la fanfare de mon enfance (chemise rouge et pantalon beige des travailleurs des marais, des champs et de la mer). Il s'agit d'une cérémonie en l'honneur des morts à la guerre (dans toutes les familles de France il y en eut, et beaucoup).

Les combats de nos anciens, leurs sacrifices, leurs travaux, leurs efforts, et leurs souffrances quels prix ont ils aujourd'hui ? Nous ne pouvons laisser leur héritage, matériel, moral, intellectuel, social, sombrer, par inconscience, bêtise, incompetence, lâcheté ou corruption, des citoyens, des fonctionnaires, des élus dans les délires ridicules et meurtriers de financiers avides ou d'intellectuels hallucinés.

Note de lecture :

Un réthais me montrait un livre du XVIIIème siècle que ses ancêtres possédaient. Ecrit en vieux français, il rappelait qu'en 1712, 1713, 1714 et 1715, suite à de terribles tempêtes, toutes les digues

de l'île « s'étaient rompues », et que, durant ces années, « les propriétaires de l'île durent payer un cinquième de leur revenu » pour leur reconstruction , sans compter le « dixième qu'ils payent au Roi depuis plusieurs années » (c'est écrit en 1728)..

Et, avec nos moyens modernes, nous devrions abandonner la partie?